



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-33832>

Département(s) de publication : **86**

Annonce n° **26-33832**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Régie Transports Poitevins - Vitalis

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 45065514700012

**Ville :** POITIERS Cedex

**Code postal :** 86009

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 86

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/1154803>

**Identifiant interne de la consultation :** 26\_105S-AFF

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Pôle Marchés publics

**Adresse mail du contact :** marchespublics@vitalis-rtp.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une lettre de candidature (DC1) ou document équivalent. La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2) ou document équivalent. Si le candidat ne l'indique pas dans sa lettre de candidature, fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 Si le candidat satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail (Article R2143-3 du code de la commande publique). Une déclaration sur l'honneur que le candidat a établi un procès-verbal de la réunion du comité social et économique (CSE) consacrée à l'examen du rapport sur la situation générale de l'entreprise et du programme d'actions conformément à l'article L2312-27 du code du travail. Article L.2312-27 du Code du travail : " Le procès-verbal de la réunion du comité consacrée à

l'examen du rapport et du programme est joint à toute demande présentée par l'employeur en vue d'obtenir des marchés publics [...]. NB : le PV sera demandé lors de la phase d'attribution du marché public au Titulaire pressenti. En cas de redressement judiciaire, produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Si le candidat ne l'indique pas dans le DC2, une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et la part consacrée aux prestations, objet du marché public des 3 dernières années comptables. Celui-ci peut justifier de sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par l'Acheteur. Les éléments transmis doivent être ceux de l'Entité locale, de la filiale, de la structure..., chargée de l'exécution du marché public. Une attestation sur l'honneur confirmant que le candidat bénéficie d'une assurance couvrant la responsabilité professionnelle de l'entreprise ainsi que l'ensemble de la flotte de véhicules affectés au présent marché public.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une présentation d'une liste des références de prestations similaires objet du marché public au cours des années 2023/2024/2025, en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. NB : il n'est pas requis de mentionner le nom des entreprises. Il convient simplement d'indiquer s'il s'agit d'une entreprise publique ou privée, ainsi que son poids financier et la date de prise d'effet du contrat. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, objet du marché public pour les années 2024/2025/2026. Une déclaration sur l'honneur que le candidat est en possession de toutes les habilitations à exercer sa profession.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 24/04/2026 à 12:30

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Lignes régulières de transport de voyageurs Secteur Lusignan et Rouillé

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 60130000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Dans le cadre de l'exploitation expérimentale d'un service de transport en véhicules légers, en milieu rural, le présent marché public a pour objet la mise en place de lignes régulières de transport de voyageurs desservant les secteurs de Lusignan et de Rouillé. Ces lignes fonctionnent du lundi au vendredi hors jours fériés.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Grand Poitiers Communauté Urbaine

**Durée du marché (en mois)** : 12

**Valeur estimée (H.T.)** : 142000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 02/04/2026